



**ADOPTÉ À LA
SÉANCE DU
18 SEPTEMBRE 2006**

Procès-verbal de la septième séance du comité consultatif aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 12 juin 2006, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval, à Saint-Bruno.

Présences

Parents :

Nancy Bernard
Marie-Claude Dion
Monia Dumais
Martine Hubert-Meyer
Johanne Lacroix
Alain Levasseur
Annie Milette
France Tremblay
Mireille Desrosiers

Représentants du personnel enseignant :

Michèle Leduc

Représentant du personnel professionnel :

Caroline Parent-Legault

Représentant de la communauté :

Denis Roger

Représentant de la direction générale :

Jean-Louis Tousignant

Absences

Parent :

Danny Gilbert

Représentante des directions d'établissement :

Violaine Fortin

Représentant du personnel enseignant :

Richard Bisson

Représentante du personnel de soutien :

Sylvie Lanctôt

Ouverture:
Constatation
du quorum

Constatation du quorum

Formant quorum sous la présidence de madame France Tremblay, la séance est ouverte à 19h30.

Adoption
de l'ordre du jour

Résolution
36-2006-06-12

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Alain Levasseur appuyé par Martine Hubert-Meyer d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mai 2006
 - 2.1 Suivi (Frais de déplacement)
3. Parole au public
4. Parole à la représentante au Comité de parents (Martine Hubert-Meyer)
(annexes 1 et 2 – 12-06-2006)
Information
5. Orientations budgétaires 2006-2007 : présentation par M. Normand Marion
6. Calendrier des réunions 2006-2007 (annexe 5 – 12-06-2006)
7. Préparation de l'assemblée générale (annexes 6 à 9 – 12-06-2006)
 - Présence accrue des parents
 - Rapport annuel
 - Proposition ordre du jour
 - Lettre invitation
 - Budget
 - Etc...
8. Invitation aux organismes extérieurs 2006-2007 (annexe 10 – 12-06-2006)
9. Sensibilisation des conseils d'établissement
- 10.Parole au public
- 11.Correspondance (Demande de dérogation au régime pédagogique)
(annexe 11 – 12-06-2006)
- 12.Questions diverses (Fermeture école J.P. Labarre, départ M. Pierre Charland)
- 13.Prochaine réunion
- 14.Levée de la séance.

Adopté unanimement.

Procès-verbal

Résolution
37-2006-06-12

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mai 2006

IL EST PROPOSÉ par Johanne Lacroix appuyée par Monia Dumais que le procès-verbal de la séance du 8 mai 2006, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Parole au public

3. Parole au public

Néant.

Parole
à la représentante
au Comité
de parents

4. Parole à la représentante au Comité de parents (annexes 1 et 2 – 12-06-2006)

Le procès-verbal de la séance du Comité de parents qui s'est tenue le 20 avril 2006 ainsi que l'ordre du jour de la séance qui s'est tenue le 18 mai 2006 sont remis aux membres.

Martine Hubert-Meyer fait part aux membres des points discutés lors de la rencontre de l'exécutif du Comité de parents qui a eu lieu le 1^{er} juin 2006. Elle mentionne qu'il n'y avait pas de sujet en particulier. Il y a eu une présentation pour les services de garde et des membres ont partagés sur le colloque du Comité de parents. Elle mentionne que le Comité de parents attend un retour de notre part concernant la lettre adressée au Ministre de l'Éducation qui a été envoyée par la Commission scolaire de Montréal.

Orientations
budgétaires

5. Orientations budgétaires

Monsieur Normand Marion, régisseur au service des ressources financières, présente le document sur les orientations budgétaires 2006-2007.

Il trace un portrait de la situation budgétaire actuelle et des conséquences prévisibles dans le milieu et répond aux questions.

Considérant la présentation faite par monsieur Normand Marion au Comité CSEHDAA du 12 juin dernier concernant l'orientation budgétaire et des coupures annoncées;

Résolution
38-2006-06-12

IL EST PROPOSÉ par Alain Levasseur appuyé par Johanne Lacroix que dans le contexte des orientations budgétaires et des coupures annoncées que le Comité CSEHDAA recommande que la Commission scolaire puisse s'assurer que ça ne se traduise pas par des coupures de service auprès des élèves EHDAA.

Adoptée à l'unanimité.

6. Calendrier des réunions (annexe 5 – 12-06-2006)

L'assemblée générale des parents aura lieu le 23 octobre prochain.

Les membres ont convenu des dates des rencontres pour le comité EHDAA 2006-2007.

Les lundis à 19h30:

13 novembre 2006

4 décembre 2006

22 janvier 2007

26 février 2007

2 avril 2007

7 mai 2007

11 juin 2007

17 septembre 2007

Une copie du calendrier scolaire 2006-2007 est remise aux membres.

Résolution
39-2006-06-12

IL EST PROPOSÉ par Nancy Bernard appuyée par Monia Dumais d'adopter le calendrier des rencontres pour 2006-2007.

Adopté unanimement.

Préparation
de
l'assemblée
générale

7. Préparation de l'assemblée générale (annexes 6 à 9 – 12-06-2006)

Chaque année, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage rend compte de ses activités lors d'une assemblée générale convoquée pour la formation du prochain comité.

Cette année, la rencontre aura lieu le 23 octobre 2006 à 19h30 au siège social de la Commission scolaire. Dans la préparation sont revus les faits saillants de la dernière année.

Invitation
aux
organismes
extérieurs

8. Invitation aux organismes extérieurs (annexe 10 – 12-06-2006)

Tel que prévu à la Lip, le Conseil des commissaires devra nommer le représentant des organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA pour siéger au Comité EHDAA de la Commission scolaire.

Avant de transmettre ledit appel de candidature, nous désirons valider auprès des membres du Comité la liste des organismes à consulter.

- CSSS du territoire
- CMR
- CRDI
- SRSO Le Renfort

Résolution
40-2006-06-12

IL EST PROPOSÉ par Monia Dumais appuyé par Alain Levasseur de reconduire les organismes qui seraient sollicités, tel que précisés.

Adopté unanimement.

Sensibilisation des
conseils
d'établissement

9. Sensibilisation des conseils d'établissement

Le Comité EHDAA devrait se positionner quant à son plan d'action afin de sensibiliser les conseils d'établissements à la cause des EHDAA.

RÉSOLUTION

Attendu que le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) recommande de plus en plus l'intégration des élèves HDAA dans les classes régulières;

Attendu que seul au Conseil d'établissement, une place n'est pas particulièrement réservée à un parent d'élève HDAA;

Attendu que la loi décrit clairement la composition du Conseil d'établissement (CÉ) en prévoyant spécifiquement la place et le nombre des personnes pouvant y participer;

Considérant que les parents siégeant au Conseil d'établissement (CÉ) d'école régulière sont très peu informés de la portée des décisions qu'ils prennent concernant la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) présents dans leur milieu respectif;

Considérant l'augmentation du nombre d'élève en troubles d'apprentissage;

Considérant la nécessité que les parents d'élèves HDAA soient bien représentés sur le conseil d'établissement;

Considérant que l'expertise d'un parent d'élève HDAA serait enrichissante pour un Conseil d'établissement;

Résolution
41-2006-06-12

Il est résolu

De recommander aux Comités de parents du Québec, de prioriser la présence d'un parent d'élève HDAA sur les conseils d'établissement de leur commission scolaire;

D'informer les présidents des conseils d'établissement de cette préoccupation et de demander à la Fédération des comités de parents de faire les représentations auprès du MELS pour demander un amendement spécifique à l'article 42, alinéa 1 de la LIP, afin qu'un parent d'élève EHDAA soit élu au sein du Conseil d'établissement et ce, peu importe le mode de scolarisation, sans changer en rien le nombre de parents élus au CÉ. S'il s'avérait qu'aucun parent d'élèves HDAA ne soit disponible pour ce poste il serait alors comblé par un parent d'enfant au régulier.

Adoptée à l'unanimité.

Parole au public

10. Parole au public

Néant.

Correspondance

11. Correspondance (Demande de dérogation au régime pédagogique) (annexe 11 –12-06-2006)

Martine Hubert-Meyer fait part aux membres que le Comité de parents attend la position du Comité concernant la lettre qui a été envoyée au Ministre de l'Éducation par le Comité CSEHDAA de la Commission scolaire de Montréal sur une demande de dérogation au régime pédagogique.

Jean-Louis Tousignant explique aux membres qu'actuellement une dérogation existe pour l'élève qui peut atteindre les objectifs de fin de cycle puisse passer au secondaire qu'à treize ans, mais pas pour les autres de douze ans.

Un amendement à la Loi pourrait être demandé pour les autres élèves de 12 ans. Les membres échangent sur le sujet et conviennent de faire parvenir une lettre adressée à madame Suzanne Chartrand, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes.

Questions diverses

12. Questions diverses (Fermeture école J.P. Labarre, départ M. Pierre Charland))

12.1 Fermeture de l'école J.P. Labarre

France Tremblay mentionne aux membres que la Commission scolaire a pris la décision de fermer l'école J.P. Labarre au 30 juin 2007. Elle mentionne qu'il y a quatre classes spécialisées à cette école. Il y a deux classes de retards d'apprentissage et deux classes de déficience intellectuelle. Elle mentionne que ce sont les élèves intégrés qui seront le plus touchés par cette fermeture.

Jean-Louis Tousignant mentionne aux membres l'orientation possible pour ces classes. Les deux classes de retards d'apprentissages pourraient être orientées dans une école du secteur de Varennes ou Verchères. Pour ce qui est des classes de déficience intellectuelle, elles seraient peut-être déplacées dans une école du même territoire du CSSS. Il explique aux membres que l'enseignant a le choix de suivre sa clientèle ou bien d'être dirigé vers une autre école.

12.2 Départ de Pierre Charland

France Tremblay mentionne aux membres que monsieur Pierre Charland a quitté la Commission scolaire. Elle propose aux membres de faire l'achat d'une carte afin de le remercier de ses participations depuis quelques années au Comité CSEHDAA.

Prochaine réunion

13. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 18 septembre 2006.

Levée de la séance

14. Levée de la séance

Résolution
42-2006-06-12

IL EST PROPOSÉ par Alain Levasseur appuyé par Martine Hubert-Meyer de lever la séance. Il est 21h45.

Adopté unanimement.

Signature

Présidente

Responsable